

## Surveillances régionales

Date de publication : 04.07.2024

ÉDITION AUVERGNE-RHONE-ALPES

### Synthèse juin 2024

- **Actualités**

Actualités nationales et régionales → [Page 2](#)

- **Jeux olympiques et paralympiques 2024**

Présentation de la surveillance épidémiologique renforcée → [Page 3](#)

- **Arboviroses**

Diminution des cas importés de dengue en juin (depuis le 1<sup>er</sup> mai : 109 cas) → [Page 4](#)

- **Méningites virales**

Activité des urgences en augmentation, surtout chez les moins de 15 ans → [Page 5](#)

- **Allergies**

Activité SOS Médecins en diminution → [Page 6](#)

- **Gastro-entérites aiguës**

Activité SOS Médecins et des urgences faible → [Page 7](#)

- **Maladies à déclaration obligatoire**

Suivi hépatite A, infection invasive à méningocoque, légionellose et rougeole → [Page 8](#)

- **Rougeole**

Poursuite de la circulation du virus, diminution des cas déclarés → [Page 9](#)

- **Coqueluche**

Augmentation marquée des consultations aux urgences et SOS Médecins → [Page 10](#)

- **COVID-19**

Augmentation de la circulation du SARS-COV-2, mais impact sur le système de soins modéré → [Page 11](#)

- **Mortalité toutes causes**

Pas d'excès significatif sur les semaines 22 à 25 → [Page 12](#)

## Actualités

### • Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris : Santé publique France se mobilise et renforce sa surveillance

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Santé publique France sera pleinement mobilisée dans le cadre de ses missions de veille sanitaire, de surveillance et de protection de la santé de la population : [plus d'informations en page 3 de ce bulletin](#)

### • Activité physique et santé

- Prévalences nationales et régionales de l'activité physique et de la sédentarité des adultes en France : résultats du Baromètre de Santé publique France 2021. [Pour en savoir plus](#)
- Connaissance des recommandations sur l'activité physique et la sédentarité, comportements et perceptions : résultats du Baromètre de Santé publique France 2021. [Pour en savoir plus](#)

### • Convention de partenariat sur l'activité physique et sportive dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024

Lors des Rencontres de Santé publique France qui se sont déroulées les 13 et 14 juin 2024, Santé publique France et le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, ont signé une convention relative à l'activité physique et sportive, dans le cadre de la Grande Cause nationale 2024. [Pour en savoir plus](#)

### • Chikungunya, dengue et Zika : les professionnels de santé au centre du dispositif de prévention et de surveillance épidémiologique

Au lancement de la surveillance renforcée des arboviroses et face à l'augmentation de cas de dengue importés observée sur le territoire depuis 2023, Santé publique France rappelle l'importance du diagnostic et du signalement des cas par les professionnels de santé. [Pour en savoir plus](#)

### • Résurgence de la coqueluche en France : les mesures de prévention sont essentielles pour éviter des cas graves et des décès chez les nourrissons

Après un appel à une vigilance renforcée en avril 2024 suite à la recrudescence de la coqueluche en Europe et en France, Santé publique France confirme le démarrage d'un nouveau cycle épidémique cette année. [Pour en savoir plus](#) et [page 10 de ce bulletin](#)

### • Santé sexuelle : l'importance du dialogue et de l'information

A l'occasion de la semaine nationale de la santé sexuelle 2024, Santé publique France a mis à disposition plusieurs outils de prévention et rappelle l'importance de s'informer et de dialoguer pour limiter les situations pouvant dégrader sa santé sexuelle. [Pour en savoir plus](#)

### • Surveillance de la consommation d'antibiotiques et des résistances bactériennes en établissement de santé

Dans le cadre de la mission Spares, ce rapport décrit des indicateurs, à l'échelle régionale et nationale, de consommation d'antibiotiques et de résistances bactériennes en établissement de santé en 2022. [Pour en savoir plus](#)

### • Bulletin d'information du Plan Régional Santé au Travail (PRST) 4

Le 6<sup>e</sup> bulletin du PRST4 donne un aperçu des travaux réalisés dans le cadre du PRST 4, en prévention de la santé au travail. [Pour en savoir plus](#)

### • Appel à candidatures d'experts pour le Comité d'évaluation des registres

L'Institut national du cancer, Santé publique France et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale lancent un appel à candidatures destiné à sélectionner les personnalités qualifiées appelées à participer à l'évaluation des registres, au sein du Comité d'Evaluation des Registres (CER). Date limite : 20/09/24. [Pour en savoir plus](#)

## Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024



Dans le cadre des JOP 2024, Santé publique France sera particulièrement attentive aux infections d'origine alimentaire, aux arboviroses (chikungunya, dengue, zika) ou encore à la rougeole pour le volet infectieux, mais également aux risques liés à la chaleur en cas de canicule durant les jeux. Les systèmes de surveillance déjà existants et ceux déployés pour les jeux olympiques 2024 permettront ainsi à Santé publique France de surveiller les risques et les enjeux liés aux grands rassemblements.

Santé publique France est mobilisé à la fois au niveau national et régional pour :

- mettre en œuvre un dispositif de veille sanitaire et de surveillance épidémiologique renforcée ;
- contribuer à la démarche de sensibilisation des professionnels de santé au signalement d'évènements sanitaires pouvant nécessiter la mise en œuvre d'investigations ou de mesures de gestion, auprès de l'ensemble des acteurs concernés ;
- sensibiliser aux risques pour la santé des populations ;
- être en capacité d'alerter et d'apporter une réponse opérationnelle à travers la mobilisation des stocks stratégiques des produits de santé ou de la réserve sanitaire.

La **surveillance épidémiologique renforcée** va être mise en œuvre du 8 juillet au 15 septembre 2024 en France hexagonale et dans les régions concernées par les épreuves dont Auvergne-Rhône-Alpes. Les objectifs de cette surveillance sont les suivants :

- détecter précocement des signaux sanitaires pouvant conduire à des alertes et conduire des investigations épidémiologiques permettant de mettre en place des mesures de prévention ou de contrôle en cas d'alerte (ex : retrait ou rappel d'aliments, vaccination ciblée...);
- évaluer rapidement l'impact en cas d'évènement sanitaire ou d'exposition à un ou des dangers environnementaux suspectés d'avoir un impact sur la santé afin d'informer le décideur et fournir des éléments pour appuyer la mise en place de mesures de gestion ;
- fournir des éléments chiffrés sur les évènements de santé survenant dans le contexte des JOP.

### Ressources à destination des professionnels

Surveillance : [Fiches de déclaration des maladies à déclaration obligatoire](#)

Prévention : [Rougeole](#), [Arboviroses](#), [Canicule](#)

#### Plus d'informations :

- [Dossier thématique de Santé publique France](#)
- [Dossier thématique du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités](#)

## Arboviroses

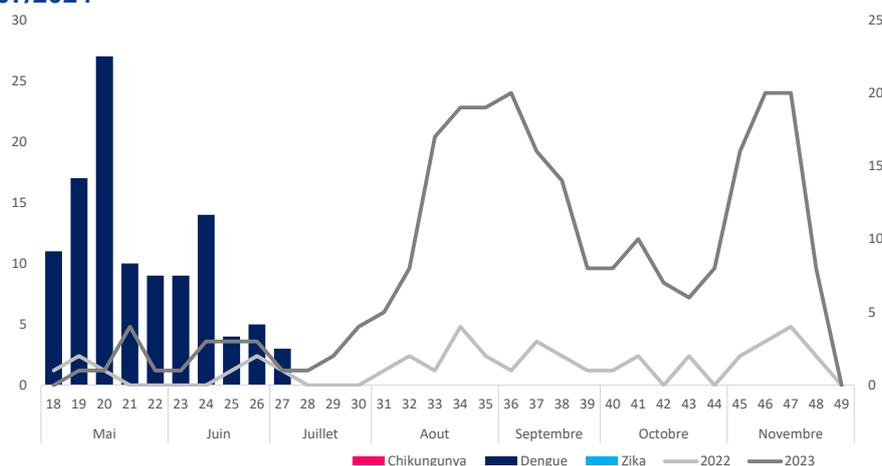
### Surveillance renforcée des arboviroses du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre

- **109 cas** confirmés ou probables de **dengue importés** depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024, **soit 35 nouveaux cas depuis le 4 juin** ; aucun cas de chikungunya et Zika n'a été déclaré ;
- après une forte augmentation du nombre de cas de dengue signalés par rapport aux années précédentes en mai, on observe une diminution au mois de juin ;
- la moitié des cas reviennent de **Martinique ou de Guadeloupe** (49%) où des épidémies de dengue étaient en cours.

#### Plus d'informations :

- [Conduite à tenir pour les professionnels de santé devant des cas de chikungunya, dengue ou Zika](#)
- [Dossiers thématiques de Santé publique France : chikungunya, dengue, Zika](#)
- [Dossier thématique de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Epidémies de dengue dans les Antilles : Point épidémiologique](#)

**Figure 1. Nombre de cas confirmés/probables importés de dengue, chikungunya et Zika par semaine de signalement en Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/05 au 30/11, 2022 à 2024 – données arrêtées le 01/07/2024**



**Tableau 1. Nombre de cas d'arboviroses confirmés/probables par département en Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/05/2024 au 01/07/2024**

Département	Cas confirmés / probables importés			Cas confirmés autochtones
	Dengue	Chikungunya	Zika	
Ain	9	0	0	0
Allier	4	0	0	0
Ardèche	4	0	0	0
Cantal	2	0	0	0
Drôme	5	0	0	0
Isère	21	0	0	0
Loire	3	0	0	0
Haute-Loire	2	0	0	0
Puy-de-Dôme	8	0	0	0
Rhône	32	0	0	0
Savoie	8	0	0	0
Haute-Savoie	11	0	0	0
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2. Répartition des cas importés de dengue par pays ou zone de séjour, Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/05/2024 au 01/07/2024 (n=109)**

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
Martinique	36
Guadeloupe	17
Indonésie	17
Brésil	7
Thaïlande	6
Maldives	4
Ile Maurice	4
Autres pays	18



## Allergies

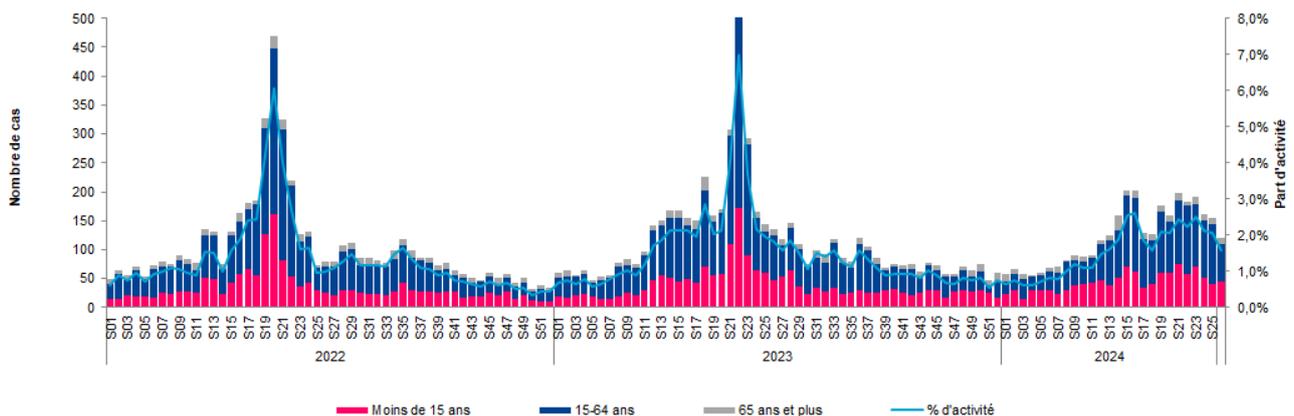
**Au mois de juin** (S23 à S26), le nombre de cas d'allergies « tous âges » diagnostiqués par SOS Médecins est **en diminution**. L'activité au mois de juin est comparable à celle des années précédentes.

Pour l'instant en 2024, on n'observe pas le pic d'activité saisonnier attendu, probablement à cause des mois de mai et juin froids et pluvieux. Ces conditions météorologiques ont limité la diffusion des pollens mais ont favorisé la croissance et le développement des graminées : une explosion des concentrations de pollens de graminées dans l'air est donc attendue avec le retour du soleil.

### Plus d'informations :

- Site du RNSA : [bulletin](#) et [carte de vigilance des pollens](#)
- Site d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes : [Indices de la qualité de l'air](#)
- Site du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités : [informations générales sur les pollens](#)

**Figure 3. Nombre hebdomadaire de consultations SOS Médecins pour allergies, Auvergne-Rhône-Alpes, du 03/01/2022 au 30/06/2024**



### À LA MAISON

- 
  - Rincez vos cheveux le soir
- 
  - Aérez au moins 10 mn par jour, de préférence avant le lever et après le coucher du soleil
- 
  - Évitez d'aggraver vos symptômes en ajoutant des facteurs irritants ou allergisants (tabac, produits d'entretien ou de bricolage, parfums d'intérieur, encens, bougies, etc.)

### À L'EXTÉRIEUR

- 
  - Éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens : tonte du gazon, entretien du jardin, activités sportives, etc. En cas de nécessité, privilégiez la fin de journée et le port de lunettes de protection et d'un masque
- 
  - Évitez de faire sécher le linge à l'extérieur
- 
  - En cas de déplacement en voiture, gardez les vitres fermées

## Gastro-entérites aiguës (GEA)

En juin, l'activité pour GEA des services d'urgences, des associations SOS Médecins et des médecins du Réseau Sentinelles est **faible** et **comparable aux 2 années précédentes**.

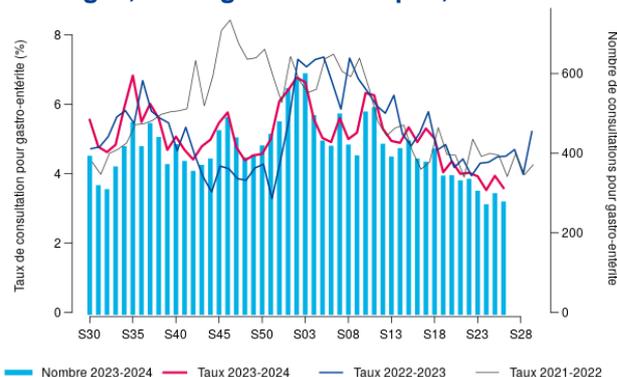
### Plus d'informations :

– [Dossier thématique de Santé publique France](#)

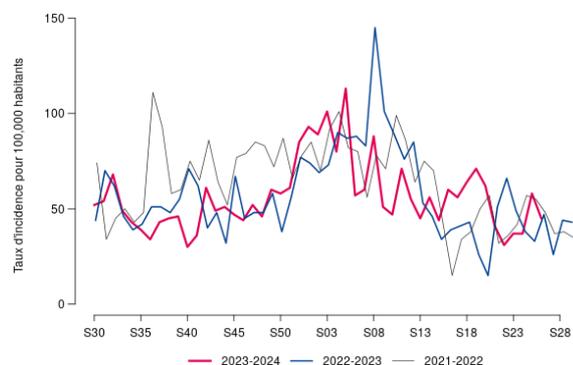
**Figure 4 : Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et proportion d'activité pour GEA tous âges, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2024**



**Figure 5 : Nombre hebdomadaire d'actes SOS Médecins et proportion d'activité pour GEA, tous âges, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-2024**



**Figure 6 : Taux d'incidence hebdomadaire des diarrhées aiguës, tous âges, Auvergne-Rhône-Alpes, 2020-2023 (source : Réseau Sentinelles)**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Santé  
publique  
France



Les rotavirus constituent, chez les enfants de moins de 5 ans, la principale cause de gastroentérite aiguë virale susceptible d'entraîner une déshydratation sévère. Les gastroentérites à rotavirus surviennent essentiellement sous forme d'épidémies hivernales entraînant une charge importante sur le système de soins ambulatoire et hospitalier. Les vaccins disponibles ont confirmé en vie réelle leur très grande efficacité. Malgré l'existence d'un très faible risque d'invagination intestinale aiguë post vaccinale, la balance bénéfice risque de cette vaccination est favorable.

### Prévention : comment diminuer le risque de gastro-entérite aiguë ?

- Se laver fréquemment les mains (eau et savon, ou produit hydro-alcoolique) est une des meilleures façons de limiter la transmission des virus entériques
- Certains virus (rotavirus et norovirus) étant très résistants dans l'environnement, nettoyer soigneusement et régulièrement les surfaces à risque élevé de transmission (dans les services de pédiatrie, institutions accueillant les personnes âgées)
- La meilleure prévention des complications de la diarrhée aiguë est la réhydratation précoce à l'aide des solutés de réhydratation orale (SRO), en particulier chez le nourrisson
- Les rotavirus sont responsables d'environ la moitié des diarrhées sévères du nourrisson nécessitant une hospitalisation. La vaccination contre les rotavirus est recommandée en France pour tous les nourrissons. Les deux vaccins disponibles ont montré en vie réelle leur très grande efficacité. Leur administration par voie orale facilite leur administration. La vaccination nécessite 2 ou 3 doses selon le vaccin. Elle doit être débutée à 2 mois et être achevée à 6 ou 8 mois au plus tard

## Maladies à déclaration obligatoire (MDO)

Au niveau régional, Santé publique France suit plus particulièrement 4 MDO à potentiel épidémique : hépatite A, infection invasive à méningocoque (IIM), légionellose et rougeole. Les données ci-dessous concernent les cas domiciliés dans la région et sont présentées selon la date d'apparition des symptômes.

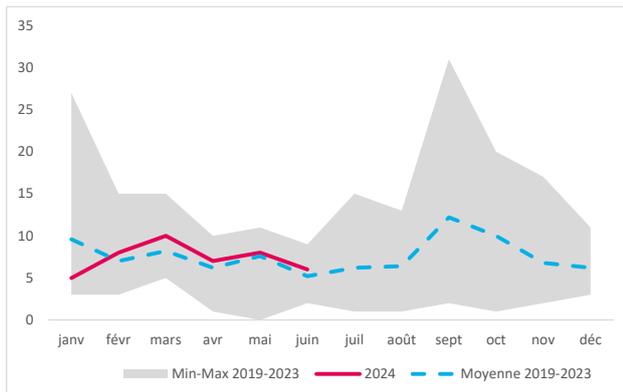
### Plus d'informations :

- Site de Santé publique France : [liste des MDO](#)
- Site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [déclaration et gestion des signalements par l'ARS](#)

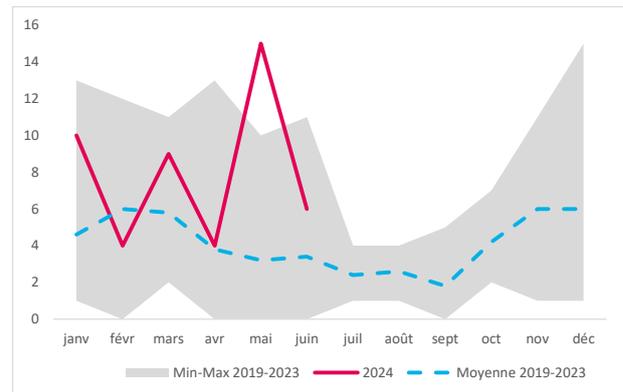
**Tableau 3. Evolution annuelle du nombre de cas d'hépatite A, IIM, légionellose et rougeole, Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-2024**

	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (données arrêtées au 30/06/24)
Hépatite A	176	40	49	65	128	44
IIM	42	38	16	60	93	48
Légionellose	299	237	430	371	335	101
Rougeole	219	75	1	0	73	123

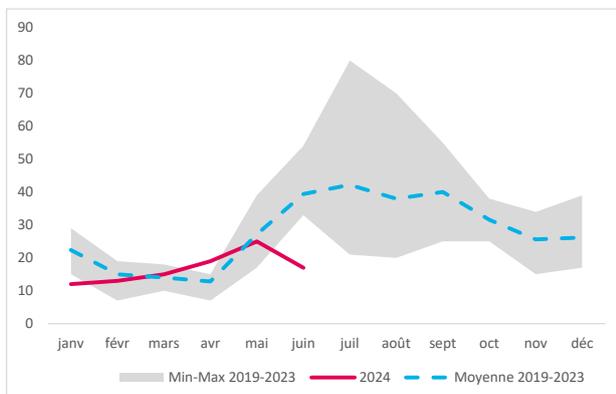
**Figure 7. Evolution mensuelle du nombre de cas d'hépatite A, Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-2024**



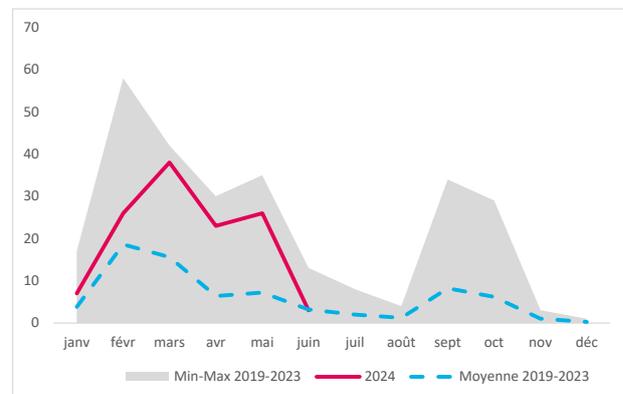
**Figure 8. Evolution mensuelle du nombre de cas d'IIM, Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-2024**



**Figure 9. Evolution mensuelle du nombre de cas de légionellose, Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-2024**



**Figure 10. Evolution mensuelle du nombre de cas de rougeole, Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-2024**



## Rougeole

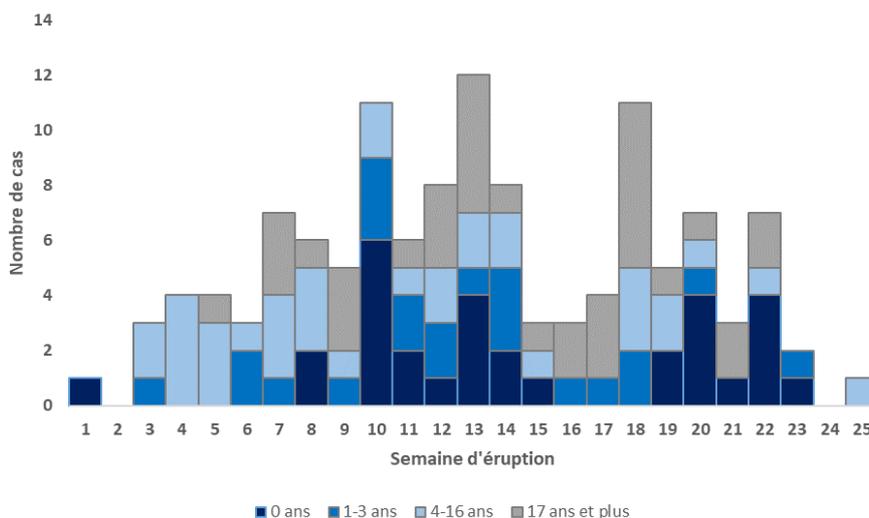
Depuis début 2024, la région Auvergne-Rhône-Alpes est particulièrement touchée par la circulation du virus de la rougeole. Au 30 juin 2024, **124 cas** de rougeole ont été **identifiés, soit 15 nouveaux cas** depuis le 31 mai, **en diminution** par rapport au mois précédent. La majorité (71%) concerne **des enfants** de moins de 18 ans. Parmi les cas dont le statut vaccinal est renseigné (n=109), **69% n'étaient pas vaccinés** contre le ROR, 10% étaient vaccinés par 1 dose et 21% vaccinés par 2 doses. Au total, **22 cas de rougeole soit 20% des cas, ont été hospitalisés** dont 8 avec une complication.

La majorité des cas est rapportée dans le **département du Rhône**, où un épisode de transmission communautaire a débuté depuis fin janvier 2024. [Pour en savoir plus](#)

### Plus d'informations :

- Professionnels de santé : [Repère pour votre pratique – Rougeole le risque persiste](#)
- Site de Santé publique France : [Rougeole](#)
- Site Vaccination Info service : [Vaccination contre la rougeole](#)
- Site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [Recommandations](#)

**Figure 11. Nombre hebdomadaire de cas de rougeole par semaine de début d'éruption et par classe d'âge, Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/01/2024 au 30/06/2024**



**Tableau 4. Distribution des cas de rougeole par département de résidence, Auvergne-Rhône-Alpes, en juin 2024 et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Département de résidence	Nombre de cas en juin 2024	Nombre total de cas depuis janvier 2024
Ain (01)	0	0
Allier (03)	0	0
Ardèche (07)	0	3
Cantal (15)	0	0
Drôme (26)	0	11
Isère (38)	1	6
Loire (42)	3	9
Haute-Loire (43)	0	0
Puy-de-Dôme (63)	1	2
Rhône (69)	10	90
Savoie (73)	0	0
Haute-Savoie (74)	0	3
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>124</b>

## Coqueluche

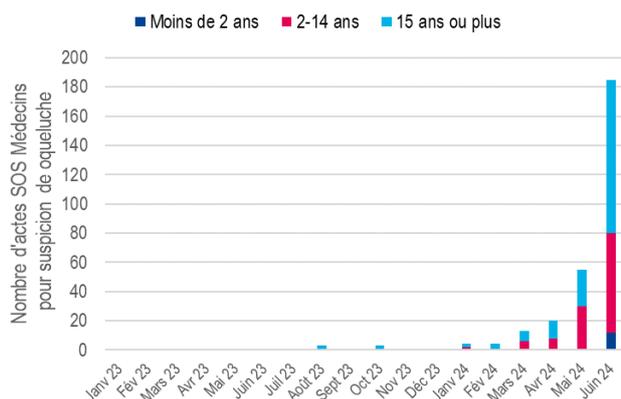
**En juin 2024, l'épidémie communautaire de coqueluche s'amplifie de manière marquée en Auvergne-Rhône-Alpes, à un niveau supérieur aux années précédentes.**

- **Actes SOS Médecins** : en progression marquée avec 185 actes pour suspicion de coqueluche en juin dans la région (55 actes en mai soit +236%), dont 6% chez les moins de 2 ans, 37% chez les 2-14 ans et 57% chez les 15 ans et plus.

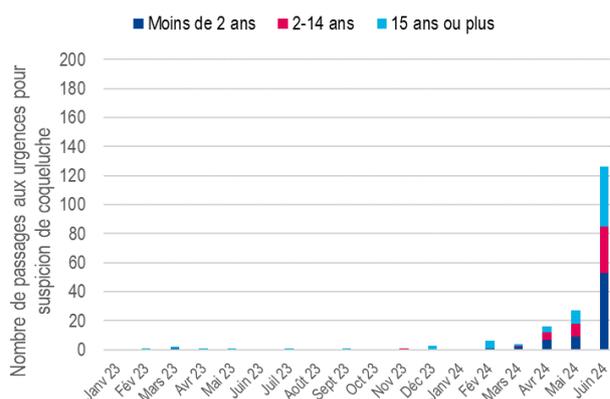
- **Passages aux urgences** : en augmentation marquée dans toutes les classes d'âge avec 126 passages aux urgences en juin dans la région (27 passages en mai soit +215 %), dont 42% chez les moins de 2 ans, 25% chez les 2-14 ans et 33% chez les 15 ans et plus.

- **Bactériologie** : circulation bactérienne confirmée par augmentation des PCR *Bordetella* positives en 2024. En Auvergne-Rhône-Alpes, près de 5 000 PCR *Bordetella* ont été effectuées chez des patients suspects (environ 3 000 en mai), dont environ 20% étaient positives (source : réseau 3 labos).

**Figure 12. Nombre mensuel d'actes SOS Médecins pour suspicion de coqueluche depuis janvier 2023, tous âges renseignés, Auvergne-Rhône-Alpes**



**Figure 13. Nombre mensuel de passages aux urgences pour suspicion de coqueluche depuis janvier 2023, tous âges renseignés, Auvergne-Rhône-Alpes**



### Plus d'informations

La coqueluche n'est pas une maladie à déclaration obligatoire, cependant les cas doivent être signalés à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes lorsqu'ils sont groupés ( $\geq 2$  cas) ou en cas d'infection nosocomiale. La surveillance est basée sur les passages aux urgences, les actes SOS Médecins, le réseau hospitalier RENACOQ et les laboratoires (CNR et 3 labos).

**Depuis fin 2023, il existe une recrudescence importante des cas de coqueluche en Europe ([pour en savoir plus](#)) et en France ([pour en savoir plus](#)).**

### Ressources utiles

- Site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [point de situation et recommandations et diagnostic, traitement et vaccination](#)
- Site du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités : [conduite à tenir en fonction du contexte](#)
- Site Vaccination info service : [vaccination contre la coqueluche](#)
- Dépliant d'information pour les femmes enceintes : [Coqueluche. Les 5 bonnes raisons de se faire vacciner](#)

## COVID-19

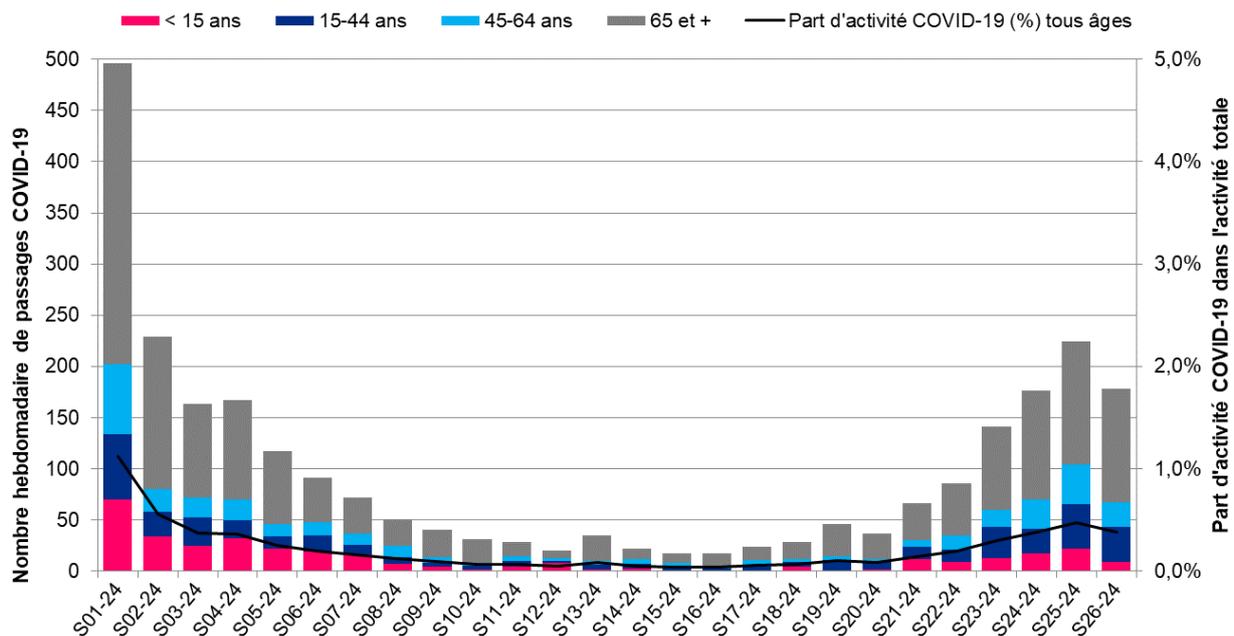
**En juin, la circulation du SARS-CoV-2 a continué d'augmenter en Auvergne-Rhône-Alpes, mais l'impact sur le système de soins est resté modéré.**

- **Actes SOS Médecins** : en juin, en progression marquée avec 722 actes pour suspicion de Covid-19 dans la région (199 en mai soit +260%) et un taux d'actes pour suspicion de Covid-19 de 2,2% (+1,7 point en un mois).

- **Passages aux urgences** : en augmentation marquée avec 741 passages pour suspicion de Covid-19 en juin (235 passages en mai soit +215%) ; la majorité (58%) concerne des personnes de 65 ans et plus. La part d'activité du Covid-19 dans le total des passages aux urgences reste faible en juin (0,2% en mai soit +0,1 point). A noter qu'en semaine 26 (du 24 au 30 juin), un léger recul est observé par rapport à la semaine précédente.

- **Virologie** : du 24 au 30 juin dans la région, taux de positivité des prélèvements réalisés en ville (réseau RELAB) et en milieu hospitalier (réseau RENAL) en légère baisse (respectivement de 23% et 11% vs 25% et 13% en semaine précédente). Cette tendance récente, à confirmer, fait suite à plusieurs semaines d'augmentation de la circulation du SARS-CoV-2 rapportée par ces 2 réseaux (source : CNR des virus des infections respiratoires).

**Figure 14. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge et part d'activité (en %), Auvergne-Rhône-Alpes, du 01/01/2024 au 30/06/2024**



### Plus d'informations

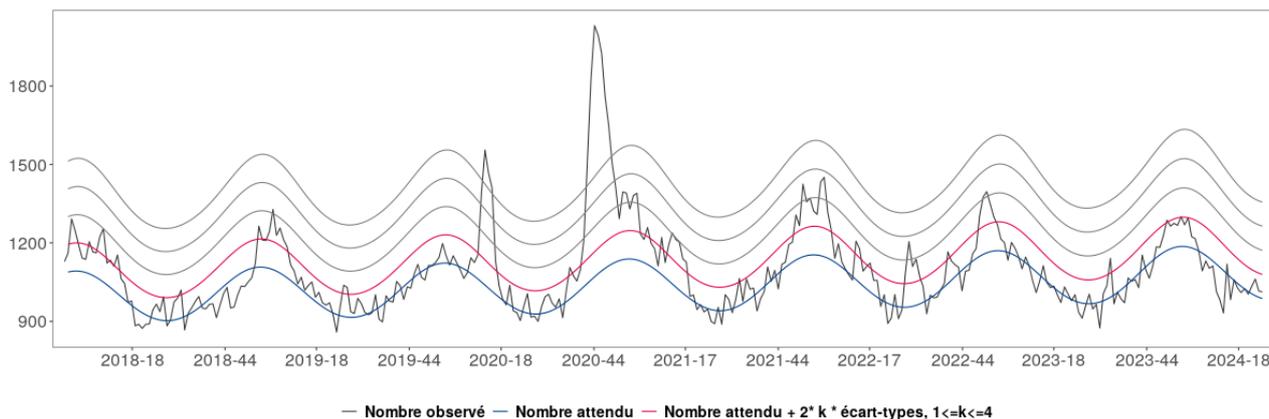
- COVID-19 en France : [Point épidémiologique au 3 juillet 2024](#)
- Circulation des variants du SARS-CoV-2 : [analyse de risque du 10/06/2024](#)

## Mortalité toutes causes

Entre les semaines 22 et 25 (du 27 mai au 23 juin 2024), aucun excès significatif toutes causes confondues n'a été observé.

*Compte-tenu des délais habituels de transmission des données, les effectifs de mortalité observés pour les 3 semaines précédentes sont encore incomplets. Il convient donc de rester prudent dans l'interprétation de ces observations.*

**Figure 15. Nombre hebdomadaire de décès toutes causes tous âges en Auvergne-Rhône-Alpes (source : Insee)**



### Consulter les données nationales :

- Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : [pour en savoir plus](#)
- Surveillance de la mortalité : [pour en savoir plus](#)

### Certification électronique des décès :

Depuis 2007, l'application [CertDc](#) permet aux médecins de saisir en ligne un certificat de décès et d'en transmettre quasi immédiatement le volet médical auprès des services en charge de l'analyse des causes de décès (CépiDc-Inserm) et de la veille sanitaire (Santé publique France). Ce dispositif présente plusieurs avantages pour les médecins.

[Décret n° 2022-284 du 28 février 2022 relatif à l'établissement du certificat de décès](#)

## Remerciements

Nous remercions les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance : les services d'urgences du réseau Oscour®, les associations SOS Médecins, les services de réanimation, le Réseau Sentinelles de l'Inserm, le CNR Virus des infections respiratoires (Laboratoire de Virologie-Institut des Agents Infectieux, HCL), les établissements médico-sociaux, les mairies et leur service d'état civil, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance, les équipes de l'ARS ARA notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale.

## Équipe de rédaction

Thomas BENET, Elise BROTTET, Delphine CASAMATTA, Erica FOUGERE, Rémy OUEDRAOGO, Philippe PEPIN, Damien POGNON, Guillaume SPACCAFERRI, Alexandra THABUIS, Emmanuelle VAISSIERE, Jean-Marc YVON

**Pour nous citer :** Bulletin surveillances régionales. Édition Auvergne-Rhône-Alpes. Juillet 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 12 p., 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

**Dépôt légal :** 4 juillet 2024

**Contact :** [cire-ara@santepubliquefrance.fr](mailto:cire-ara@santepubliquefrance.fr)